

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 38 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 22 juin à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 14 juin 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : ALLAIX Romain.

OBJET : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2023.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 2 mai 2023 joint aux convocations de la présente séance.

L'ajout suivant est effectué dans les questions diverses :

Demande de travaux au sein de la fruitière de Fontgillarde par l'association les Fountgillencs : l'association souhaite avoir une salle où organiser des événements. Les travaux ont été refusés par le Conseil Municipal en raison de l'insécurité du bâtiment.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 mai 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

